



Rentrée 2022/2023

Une année scolaire à peine terminée, une autre qui se prépare déjà !

Comme chaque année, nous vous communiquons dans la présente circulaire toutes les informations nécessaires pour préparer sereinement la prochaine rentrée scolaire.

Nous vous souhaitons de passer un très bel été et de bonnes vacances reposantes.

Vous pouvez retrouver tous les documents et informations concernant l'établissement sur notre site internet : www.stbruno-evian.fr

RENTREE SCOLAIRE

Mardi 30 août 2022 :

De 8h10 à 8h45 : rentrée des élèves de maternelle **Moyenne Section et Grande Section**

A 8h45 : moitié des élèves **de maternelle Petite Section** (cf courrier envoyé par voie postale)

A 9h00 : rentrée des élèves des classes élémentaires (du CP au CM2)

Jeudi 1^{er} septembre 2022 :

A 8h10 : classe pour les élèves de MS au CM2.

A 8h45 : rentrée pour l'autre moitié des élèves **de PS maternelle** (cf courrier envoyé par voie postale)
(pas de classe pour les élèves du 1^{er} groupe de maternelle Petite Section)

A 8h10 : rentrée des élèves de 6^e) *matinée avec professeur tuteur & après-midi*

A 9h00 : rentrée des élèves de 5^e – 4^e – 3^e /) *cours selon les emplois du temps*

Fin des cours à 11h25 le matin et à 16h15 l'après-midi

Prévoir pour le 1^{er} jour : trousse, agenda et une pochette avec des feuilles

(+ tenue de sport pour les 4^e (EPS l'après-midi))

Vendredi 2 septembre 2022 :

A 8h10 :

- Cours pour tous les élèves du primaire de la PS au CM2
- Cours pour les 5^e, 4^e et 3^e selon les emplois du temps transmis le jour de la rentrée

De 8h10 à 16h15 : **sortie cohésion des 6^e** (voir la circulaire pour la journée de cohésion)

RAPPEL DES HORAIRES

JOURS	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE
Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi + Mercredi matin <u>pour les collégiens</u>	Accueil matin De 7h45-8h25 Horaires du matin 8h10-11h25 Accueil après-midi De 13h à 13h30 Sortie après-midi 16h15	Accueil matin De 7h45-8h10 Horaires du matin 8h10-11h25 Horaires après-midi 13h10-16h15	Accueil matin De 7h45-8h10 Horaires du matin 8h10-11h25 (ou 12h10 si 5 séquences) Horaires après-midi 13h05-16h15

RESTAURATION SCOLAIRE

Les élèves seront accueillis dans la nouvelle restauration scolaire. Ils seront sensibilisés à la démarche éducative et responsable « Zéro Gaspil' » avec un principe de service individuel en « self-îlots » (du CE1 à la 3^e).

Les maternelles et les CP seront quant à eux servis à table dans une salle dédiée.

Les tickets de cantine sont à acheter, **de 7h45 à 8h30**, au secrétariat.

Les demandes d'inscription doivent se faire au moins **trois jours à l'avance**.

En fonction des effectifs mais aussi pour le bien-être des enfants, l'établissement peut se réserver le droit de limiter le nombre d'enfants inscrits au ticket.

Nous rappelons également que les inscriptions en demi-pension sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent et qui ne peuvent pas récupérer leur(s) enfant(s) pour la pause méridienne.

Pour les élèves demi-pensionnaires **toute absence prévisible doit être signalée à l'avance par écrit**, faute de quoi l'élève ne pourra pas quitter l'école pour manger à l'extérieur.

En aucun cas un élève inscrit à la cantine n'a le droit de sortir de l'établissement.

Il est très important de signaler aux enseignants et aux surveillants les contre-indications, régimes spécifiques, intolérances ou allergies alimentaires, **par écrit**, avec le protocole à suivre en cas de problèmes. Pour les fortes allergies, un Projet d'Accueil Cantine sera mis en place.

GARDERIE - ÉTUDE : JUSQU'À 18H00 (facturées dès 16h30)

De même que pour la cantine, les tickets de garderie ou d'étude du soir sont à acheter **de 7h45 à 8h30** au secrétariat. Les demandes d'inscription doivent se faire également au moins **trois jours à l'avance**.

En cas de non-respect des horaires de la garderie ou de l'étude du soir, l'établissement se réserve le droit de ne plus accueillir l'enfant.

Un élève inscrit au mois qui ne reste pas exceptionnellement à l'étude un soir doit fournir obligatoirement un justificatif écrit signé par ses parents.

Il est important de rappeler que la garderie ou l'étude du soir sont réservés aux élèves dont les parents ne peuvent être à la maison à 16h15 ou occasionnellement en cas de problème.

Une journée de classe est suffisamment longue ; il est donc préférable de reprendre l'enfant le plus tôt possible.

L'accès aux salles d'étude pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire (du CP au CM2) se fera par la cour maternelle.

SORTIES ET SÉCURITÉ

Un élève de maternelle ne peut pas sortir tout seul. Il part obligatoirement accompagné par un de ses parents ou tout autre personne présentée à la maîtresse au préalable et autorisée par écrit (*circulaire d'autorisation de sortie de l'école*).

Pour les classes élémentaires, les parents souhaitant que leur enfant sorte seul de l'école doivent fournir une demande écrite à l'enseignant (partie réservée du carnet de liaison). Une carte sera remise à l'enfant. Il la présentera systématiquement à l'enseignant lors de la sortie.

RETARDS

Les élèves en retard devront obligatoirement passer par le secrétariat pour le primaire ou par le bureau de la vie scolaire pour le collège pour aller chercher un billet de retard, faute de quoi ils ne pourront pas être admis en classe.

Tout retard fréquent fera l'objet d'un signalement et d'une rencontre avec les parents.

Merci donc de bien respecter les horaires ci-dessus.

ABSENCES

Toute absence doit être signalée :

- **par téléphone avant 9h** au **04.50.75.14.60**
- pour le primaire par mail à accueil@stbruno-evian.fr
- pour le collège par mail à viescolaire@stbruno-evian.fr

A l'école, pour toute absence exceptionnelle, un courrier justificatif doit être adressé à la maîtresse et un autre, au chef d'établissement.

Au collège, la Vie Scolaire doit être informée par le biais du carnet de liaison.

THEME D'ANNÉE : « SCIENCES ET DÉCOUVERTES »



Ce thème a été choisi par l'équipe pédagogique. Il sera le fil conducteur de notre année scolaire.

LA PASTORALE

Les séances de culture religieuse débuteront pour tous les élèves (primaire, 6^e et 5^e) dès la rentrée. Celles de catéchèse (primaire et collège) débuteront le **jeudi 15 septembre** pour les élèves qui en ont fait le choix. Les célébrations de Noël et des Rameaux rythmeront notre calendrier chrétien.

STAGE DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE 3^{ÈME}

Les élèves de 3^e seront en stage du **17 au 21 octobre 2022**. Si ce n'est déjà fait, il faut rechercher dès à présent un maître de stage.

EMPLOI DU TEMPS

Certains élèves (option latin ou LV2) pourront avoir cours le mercredi matin jusqu'à 12h10. Le transport scolaire n'étant malheureusement pas assuré au-delà de 11h25, merci de vous organiser pour les trajets retour.

RÉUNIONS DE CLASSE

- Classes élémentaires (CP au CM2) : le samedi 3 septembre
- Classes de 6^e : le mardi 6 septembre à 17h30
- Classes de 5^e, 4^e et 3^e : le jeudi 8 septembre à 17h30
- Classes maternelles (PS à la GS) : le samedi 10 septembre

Une circulaire précisera les horaires et l'organisation des réunions pour les classes maternelles et élémentaires.

PREMIÈRES DATES A RETENIR

- ✓ **Assemblée Générale de l'APEL** : Mardi 20 septembre 2022
- ✓ **Photos scolaires** : Lundi 26 septembre 2022
- ✓ **Vacances de la Toussaint** : du vendredi 21 octobre après les cours au dimanche 6 novembre (calendrier national)

Adjoints de direction :

Primaire : Mme Charlotte JACQUIER

Collège : Mme Rachel PICAUD et M. Jérémy GIRARD DESPROLET

David TOUCHAIS
Chef d'établissement